

Le 21 décembre 2007

N° de dossier : 10887/ 115805.00078

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Me Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

800, Place Victoria

Bureau 255

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande de révocation en vertu de l'article 37 de la Loi sur la Régie de l'énergie de la décision D2007-134 (dossier R-3649-2007)

Chère consoeur,

La présente fait suite à notre conversation téléphonique de ce matin où nous vous avons informée que notre client, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (ci-après « FCEI »), entend demander à la Régie de l'énergie de révoquer la décision D2007-134 rendue dans le dossier R-3649-2007 et ce, en date du 7 décembre dernier.

Tel que discuté, FCEI entend déposer formellement sa demande le ou avant le 7 janvier 2008.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel

AT/cd

cc : M. Simon Prévost, FCEI
Me Yves Fréchette (HQD),
Me John Hurley (TCE)
Tous les intervenants au dossier 3649-2007